



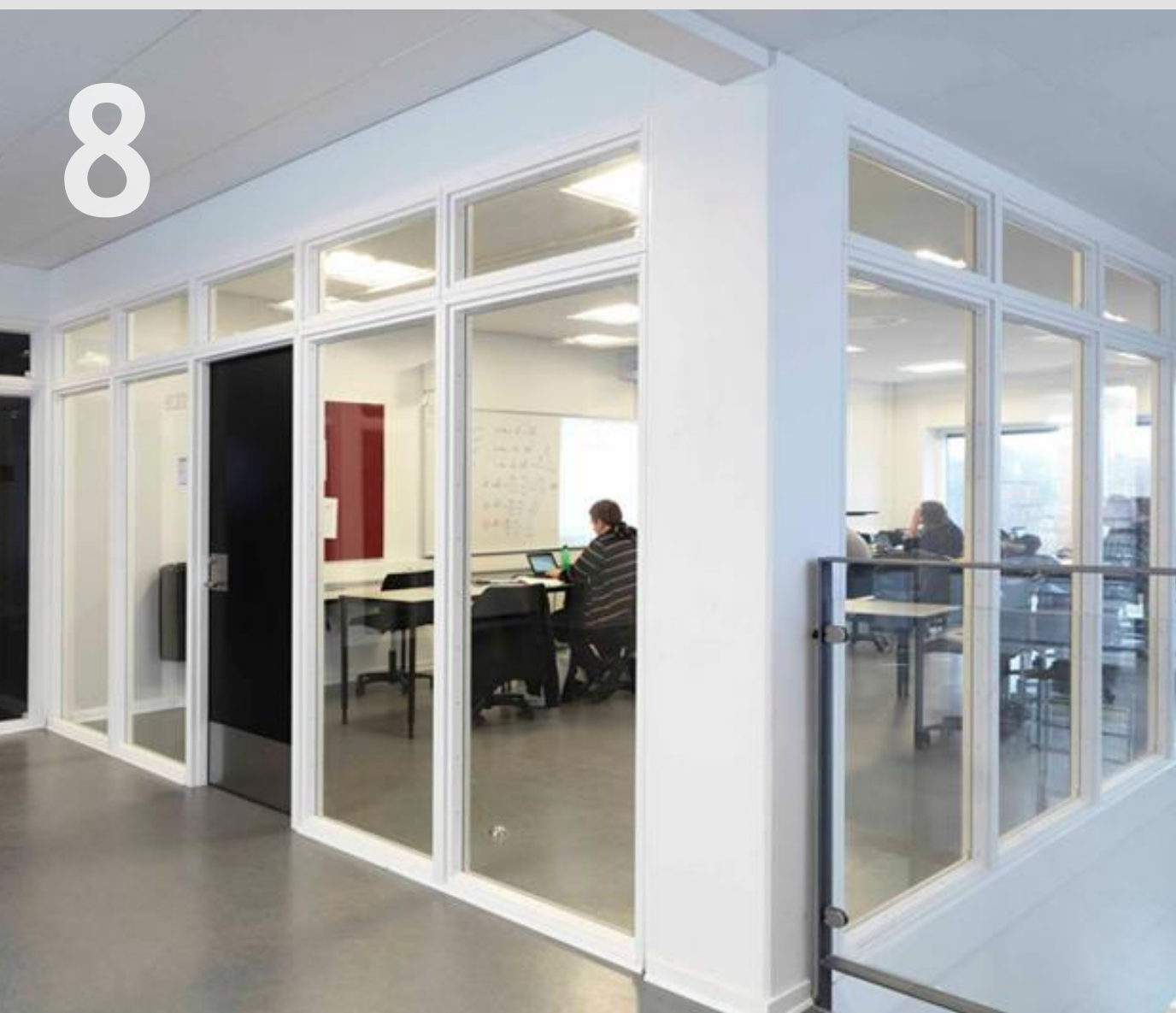
# Déclaration Environnementale Produit

selon NF EN 15804+A1 et XP P01-064/CN

## Châssis vitré bois

Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)

8



## Introduction

Le présent document constitue une déclaration environnementale d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national français XP P01-064/CN. Les informations sont présentées en conformité avec la norme NF EN 15942.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de l'Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT). Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, et il peut être consulté sur demande auprès du secrétariat de l'ATF-BPT.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Titre complet, Date de publication ».

Les déclarations environnementales de produits de construction ne sont comparables entre elles que si elles sont établies sur les mêmes bases normatives et scientifiques harmonisées, et qu'elles concernent les mêmes unités fonctionnelles.

### Abréviations

ATF-BPT	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques
CSTB	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
ACV	Analyse de Cycle de Vie
DEP	Déclaration Environnementale Produit
ICV	Inventaire de Cycle de Vie
PF	Pare-flamme
CF	Coupe-feu
PV	Procès Verbal
DTU	Document Technique Unifié
EN	Norme Européenne
NF	Norme Française
ISO	Norme Internationale
PCR	Product Category Rule
COV	Composés Organiques Volatils

## 1. Informations générales

**Déclarant** Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)  
120 avenue Ledru Rollin  
75011 Paris - France

**Réalisation** C4Ci  
2 rue Thomas Edison  
67450 Mundolsheim - France

**Revue critique** Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)  
84 avenue Jean Jaurès  
77420 Champs-sur-Marne - France

*Revue critique établie par le CSTB portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation de l'ACV utilisée pour l'établissement de la DEP.*

**Date de publication** 14.10.2013

**Date de validité** 13.10.2018

**Version** 1.3

**Note sur la DEP collective**

La présente DEP étant établie pour une association de fabricants, elle couvre un ensemble de produits (fabricants, gammes, modèles) représenté par un "produit type" déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète.

Les données numériques présentées dans la présente DEP (caractéristiques physiques ou performanciennes, résultats de calculs d'ACV, données numériques des scénarios...) concernent soit le "produit type" (dans ce cas une seule valeur est présentée), soit l'ensemble des produits couverts (dans ce cas, un intervalle de valeur est présenté).

Pour connaître la liste détaillée des produits couverts (fabricants et gammes), reportez-vous à la section 3 de la présente DEP.

## 2. Produit type objet de la DEP

<b>Définition du produit type</b>	Châssis vitré bois fabriqué et commercialisé en France par un des membres de l'ATF-BPT.
<b>Unité fonctionnelle</b>	Assurer un cloisonnement vitré, et éventuellement, une fonction de résistance au feu* (entre E/EI30 et E/EI60), pour une durée de vie de référence (DVR) de 25 ans  *L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF)
<b>Unité</b>	m <sup>2</sup> (surface du cloisonnement réalisé)
<b>Norme produit</b>	Pas de norme produit
<b>Norme de mise en œuvre</b>	Pr DTU 36.2

### Principaux constituants du produit type

Cadre bois (12.1 kg)  
Verre (28.8 kg)  
Emballages (5.4 kg)

<b>Déclaration de contenu</b>	Aucune substance contenue dans le produit type et répertoriée dans la « Liste des substances candidates à l'autorisation » n'est présente avec une teneur dépassant les limites pour son enregistrement par l'Agence Européenne des Produits Chimiques
-------------------------------	--

### Précisions concernant la durée de vie de référence (DVR) :

Paramètre	Valeur	Unité
Durée de vie de référence	25	années
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions, etc.	Finition brute, pré-peinture, laquage, stratifié ou placage bois suivant modèles.	-
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect de la (ou des) norme(s) produit, et des éventuelles recommandations du fabricant.	-
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect de la (ou des) norme(s) de mise en œuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant.	-
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par ex. changements de temps, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Sans objet	-
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par ex. température, humidité, exposition chimique	Les produits couverts par la présente DEP sont conçus pour être installés en intérieur.	-
Conditions d'utilisation, par ex. fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les produits couverts par la présente DEP sont conçus pour une utilisation normale dans tous types de bâtiments, à savoir une ouverture/fermeture aussi souvent que nécessaire.	-
Entretien, par ex. fréquence requise, type et qualité des composants remplaçables	Nettoyage à l'eau occasionnel (chiffon humide)	-



## Référentiels de classification et d'évaluation des performances

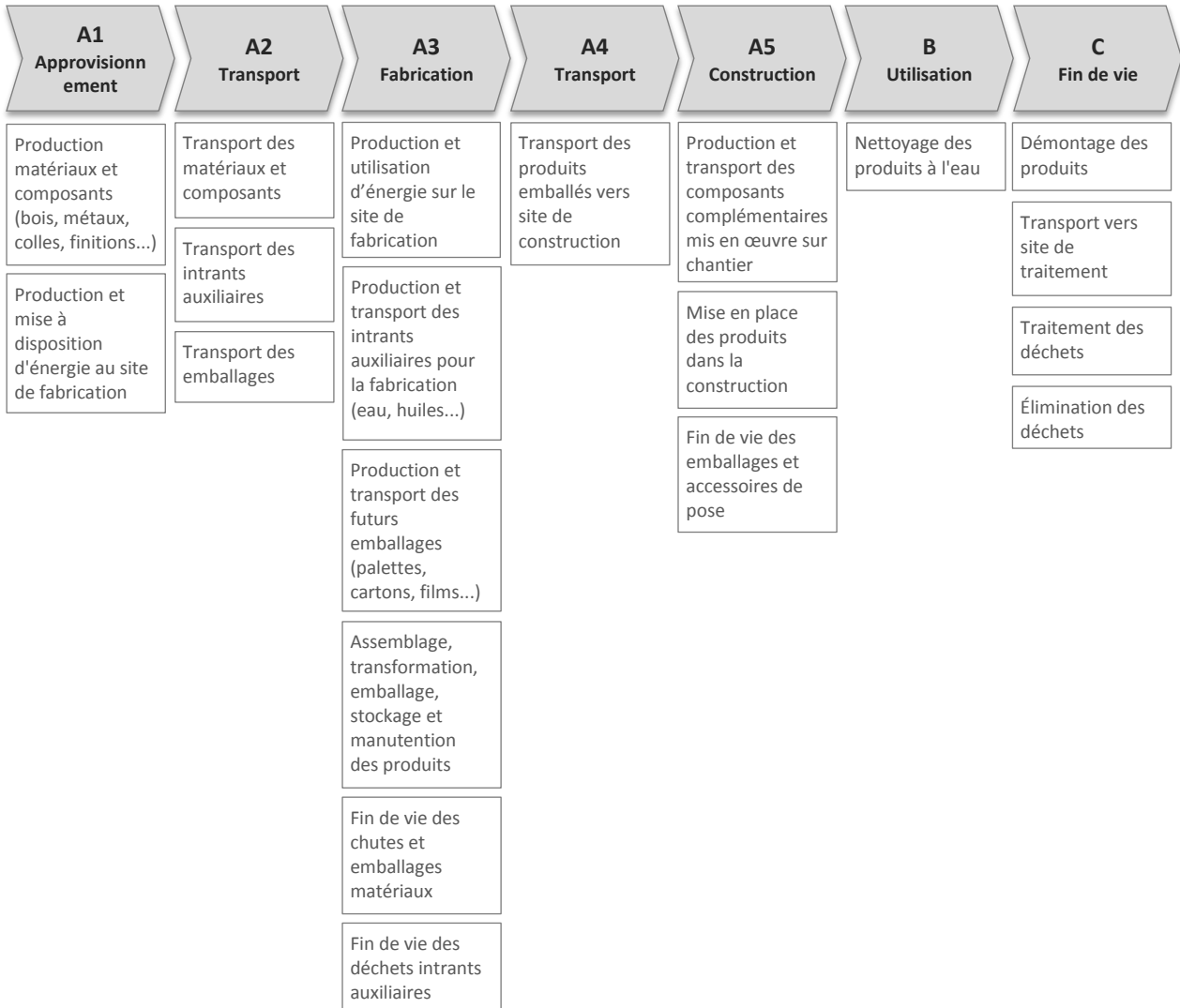
<b>Performance</b>	<b>Référentiels de classification</b>	<b>Référentiels d'évaluation des performances</b>
Résistance au feu	NF EN 13501-2, Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment - Partie 2 : classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation	NF EN 1634-1, Essais de résistance au feu et d'étanchéité aux fumées des portes, fermetures, fenêtres et éléments de quincailleries - Partie 1 : essais de résistance au feu des portes, fermetures et fenêtres NF EN 1364-1, Essais de résistance au feu des éléments non porteurs - Partie 1 : murs

### 3. Produits couverts par la DEP

Les produits listés dans le tableau ci-dessous entrent dans le cadre de validité de la présente DEP (détails sur le cadre de validité en section 10). Des informations précises sur ces produits (fiches techniques, PV et rapports d'essais pour les produits revendiquant des performances...) peuvent être obtenues sur les sites internet ou par demande auprès des fabricants.

Logo fabricant	Nom et contacts fabricant	Produits couverts par la présente DEP
	<b>BLOCFER</b> 13, rue Pierre & Marie Curie 19400 Argentat Tél. 05 55 91 92 00 www.blocfer.com	Gamme Cloisoglass
	<b>COFIM</b> 7 Rue des 2 Vallées 69670 Vaugneray Tél. 04 78 45 89 50 www.menuiserie-cofim.com	Châssis vitrés : Standard, EW 30, EI 30, EI 60
	<b>COMEC</b> ZA de Montévi 49280 La Tessoualle Tél. 02 41 63 36 36 www.comec.fr	Cloisons vitrées : Basique (sans P.V.), E30, EW30 et EI30, EI60
	<b>CROUZILLES</b> Les Bouvents, BP 66 16200 Jarnac Tél. 05 45 81 11 17 www.crouzilles.fr	Châssis vitrés CF1/2h EI30 ou CF 1h EI60 Châssis fixes, impostes et châssis latéraux Châssis vitrés ouvrants à la Française ou basculant EI30 Châssis vitrés fixes ou ouvrants EW30 pour salles de projection
	<b>JELD WEN</b> 35 avenue de la Ténarèze 32800 Eauze Tél. 05 62 08 10 14 www.jeld-wen.fr	Cloisons vitrées E30, EI, EI60 ou sans performance
	<b>MONTIBERT</b> Rue de l'industrie 69240 Thizy-les-Bourgs Tél. 04 74 89 84 70 www.montibert.com	Châssis vitrés non feu, Chassis vitrés EW30, Châssis vitrés EI30, Châssis vitrés EI60, Full vision non feu, Full vision EI30, Full vision EI60

## 4. Cycle de Vie simplifié



## 5. Résultats de l'Analyse de Cycle de Vie

**Tableau 1 - Paramètres décrivant les impacts environnementaux**

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation							C - Etape de fin de vie			
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
<b>Réchauffement climatique</b> en kg eq. CO <sub>2</sub> /UF	5.99E+01			2.89E+00	2.62E+00	0	4.21E-03	0	0	0	0	0	0	8.23E-01	0	2.57E+01
<b>Appauvrissement de la couche d'ozone</b> en kg eq. CFC 11 /UF	7.65E-06			4.67E-07	1.36E-07	0	2.19E-10	0	0	0	0	0	0	1.33E-07	0	1.27E-07
<b>Acidification des sols et de l'eau</b> en kg eq. SO <sub>2</sub> /UF	5.61E-01			1.57E-02	8.66E-03	0	1.89E-05	0	0	0	0	0	0	4.47E-03	0	6.60E-03
<b>Eutrophisation</b> en kg eq. PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> /UF	1.02E-01			4.18E-03	2.41E-03	0	1.18E-05	0	0	0	0	0	0	1.19E-03	0	2.14E-02
<b>Formation d'ozone photochimique</b> en kg eq. Éthène /UF	2.03E-02			4.70E-04	2.72E-04	0	1.32E-06	0	0	0	0	0	0	1.33E-04	0	4.38E-03
<b>Epuisement des ressources abiotiques – éléments</b> en kg eq. Sb /UF	2.75E-04			8.72E-06	5.26E-07	0	3.66E-09	0	0	0	0	0	0	2.48E-06	0	1.10E-06
<b>Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles</b> en MJ PCI /UF	9.55E+02			4.37E+01	1.49E+01	0	5.94E-02	0	0	0	0	0	0	1.24E+01	0	1.20E+01
<b>Pollution de l'air</b> en m <sup>3</sup> /UF	1.93E+04			2.47E+02	1.31E+02	0	4.64E-01	0	0	0	0	0	0	7.04E+01	0	1.48E+02
<b>Pollution de l'eau</b> en m <sup>3</sup> /UF	3.66E+01			1.17E+00	5.07E+00	0	1.46E-02	0	0	0	0	0	0	3.33E-01	0	2.96E+02





**Tableau 2 - Paramètres décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires**

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
<b>Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières</b> MJ/UF		3.36E+01		6.07E-01	9.08E-02	0	8.45E-03	0	0	0	0	0	0	1.72E-01	0	6.11E-01
<b>Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières</b> MJ/UF		4.08E+02		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)</b> MJ/UF		4.42E+02		6.07E-01	9.08E-02	0	8.45E-03	0	0	0	0	0	0	1.72E-01	0	6.11E-01
<b>Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières</b> MJ/UF		1.19E+03		4.86E+01	1.62E+01	0	7.54E-02	0	0	0	0	0	0	1.38E+01	0	1.54E+01
<b>Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières</b> MJ/UF		1.94E+01		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)</b> MJ/UF		1.21E+03		4.86E+01	1.62E+01	0	7.54E-02	0	0	0	0	0	0	1.38E+01	0	1.54E+01

**Tableau 3 - Paramètres décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau**

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
<b>Utilisation de matière secondaire</b> kg/UF	8.08E-03			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Utilisation de combustibles secondaires renouvelables</b> MJ/UF	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables</b> MJ/UF	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Utilisation nette d'eau douce</b> m <sup>3</sup> /UF	1.89E+02			3.53E+00	5.43E-01	0	4.16E-02	0	0	0	0	0	0	1.00E+00	0	3.52E+00



**Tableau 4 – Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets**

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation							C - Etape de fin de vie			
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
<b>Déchets dangereux éliminés</b> kg/UF	7.74E-02			1.23E-03	2.10E-02	0	2.14E-06	0	0	0	0	0	0	3.50E-04	0	7.49E-02
<b>Déchets non dangereux éliminés</b> kg/UF	1.38E+01			4.51E-01	5.39E+00	0	3.01E-03	0	0	0	0	0	0	1.28E-01	0	4.44E+01
<b>Déchets radioactifs éliminés</b> kg/UF	3.82E-03			3.62E-05	6.13E-06	0	3.87E-07	0	0	0	0	0	0	1.03E-05	0	4.02E-05

**Tableau 5 - Informations environnementales complémentaires décrivant les flux sortants**

	A1-A3 - Etape de production			A4-A5 - Etape de mise en œuvre		B - Etape d'utilisation						C - Etape de fin de vie				
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Elimination des déchets
<b>Composants destinés à la réutilisation</b> kg/UF	1.03E-04			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Matériaux destinés au recyclage</b> kg/UF	1.03E-04			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Matériaux destinés à la récupération d'énergie</b> kg/UF	1.03E-04			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Energie fournie à l'extérieur</b> MJ/UF	4.85E-01			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



**Tableau 6 – Synthèse des paramètres et informations environnementales**

Paramètre/information	Unité	Etape de production	Etape de mise en œuvre	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	TOTAL CYCLE DE VIE
<b>Impacts environnementaux</b>						
Réchauffement climatique	kg eq. CO <sub>2</sub> /UF	5.99E+01	5.51E+00	4.21E-03	2.65E+01	9.19E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	7.65E-06	6.03E-07	2.19E-10	2.60E-07	8.51E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO <sub>2</sub> /UF	5.61E-01	2.44E-02	1.89E-05	1.11E-02	5.96E-01
Eutrophisation	kg eq. PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> /UF	1.02E-01	6.59E-03	1.18E-05	2.26E-02	1.31E-01
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	2.03E-02	7.42E-04	1.32E-06	4.51E-03	2.56E-02
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	kg eq. Sb /UF	2.75E-04	9.25E-06	3.66E-09	3.58E-06	2.88E-04
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ PCI /UF	9.55E+02	5.86E+01	5.94E-02	2.44E+01	1.04E+03
Pollution de l'air	m <sup>3</sup> /UF	1.93E+04	3.78E+02	4.64E-01	2.18E+02	1.99E+04
Pollution de l'eau	m <sup>3</sup> /UF	3.66E+01	6.24E+00	1.46E-02	2.96E+02	3.39E+02
<b>Utilisation des ressources</b>						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	3.36E+01	6.98E-01	8.45E-03	7.83E-01	3.51E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	4.08E+02	0	0	0	4.08E+02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	4.42E+02	6.98E-01	8.45E-03	7.83E-01	4.43E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1.19E+03	6.48E+01	7.54E-02	2.92E+01	1.28E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	1.94E+01	0	0	0	1.94E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	1.21E+03	6.48E+01	7.54E-02	2.92E+01	1.30E+03
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	8.08E-03	0	0	0	8.08E-03
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce	m <sup>3</sup> /UF	1.89E+02	4.07E+00	4.16E-02	4.52E+00	1.98E+02
<b>Catégories de déchets</b>						
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	7.74E-02	2.22E-02	2.14E-06	7.53E-02	1.75E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1.38E+01	5.84E+00	3.01E-03	4.45E+01	6.42E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	3.82E-03	4.23E-05	3.87E-07	5.05E-05	3.91E-03
<b>Flux sortants</b>						
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	1.03E-04	0	0	0	1.03E-04
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1.03E-04	0	0	0	1.03E-04
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	1.03E-04	0	0	0	1.03E-04
Energie fournie à l'extérieur	MJ/UF	4.85E-01	0	0	0	4.85E-01

## 6. Scénarios et informations techniques complémentaires

Scénario	Paramètre	Valeur	Unité
<b>Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment</b> <b>A4 Transport vers le site de construction</b>	Consommation de carburant du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par ex. camion longue distance, bateau	31.3	Litres pour 100 km (camion)
	Distance	Entre 0 et 1350, 439 pour le produit type	km
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Moyenne trajets à vide : 25 Moyenne chargement : 12.4	% tonnes
	Masse volumique apparente des produits transportés	Non renseigné	kg/m <sup>3</sup>
	Taux d'utilisation des capacités volumiques (taux = 1 ou < 1 ou ≥ 1 pour les produits emballés comprimés ou emboîtés)	Non applicable	-
<b>Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment</b> <b>A5 Mise en œuvre dans le bâtiment</b>	Matériaux secondaires utilisés pour la mise en œuvre (par matériau)	Vernis (dans certains cas) : entre 160 et 240, 210 pour le produit type Peinture (dans certains cas) : entre 240 et 360, 0 pour le produit type	g/m <sup>2</sup>
	Consommation d'eau	0	m <sup>3</sup> /UF
	Autres consommations de ressources	Gasoil : entre 0.11 et 0.42, 0.27 pour le produit type	Litres/UF
	Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation pendant la mise en œuvre	0	kWh ou MJ /UF
	Déchets de matériaux sur le site avant traitement des déchets, générés par la mise en œuvre du produit (par type)	Palette : entre 1.016 et 10.474, 4.947 pour le produit type Film : entre 0.016 et 0.33, 0.238 pour le produit type Carton cornière : entre 0 et 0.045, 0.015 pour le produit type Feuillard : entre 0.004 et 0.037, 0.014 pour le produit type Polystyrène : entre 0 et 0.251, 0.144 pour le produit type Carton plat : entre 0 et 0, 0 pour le produit type	kg/UF
	Matériaux sortants (par type) résultant du traitement des déchets sur site, par ex. collecte pour recyclage, valorisation énergétique, élimination (spécifiée par voie de traitement)	Pour recyclage : - Palette, entre 1.016 et 10.474, 4.947 pour le produit type - Carton, entre 0 et 0.045, 0.015 pour le produit type  Pour élimination : - Film, entre 0.016 et 0.33, 0.238 pour le produit type - Feuillard, entre 0.004 et 0.037, 0.014 pour le produit type - Polystyrène, entre 0 et 0.251, 0.144 pour le produit type	kg/UF
<b>Étape d'utilisation relative à la structure</b>	Processus d'entretien	Nettoyage à l'eau occasionnel	-
	Cycle d'entretien	1	par an



<b>du bâtiment</b> <b>B2 Entretien</b>	Matériaux secondaires utilisés pour l'entretien (par matériau - par ex. agent de nettoyage)	0	kg / cycle
	Déchets de matériaux pendant une opération d'entretien (par matériau)	0	kg /UF
	Consommation nette d'eau douce	0.00001	m <sup>3</sup> /UF
	Énergie fournie pendant une opération d'entretien (par ex. nettoyage à l'aspirateur), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié		kWh/UF
<b>Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment</b> <b>B3 Réparation</b>	Processus de réparation	Pas de réparation	-
	Processus d'inspection	Pas d'inspection	-
	Cycle de réparation	-	-
	Matériaux secondaires (par ex. lubrifiant - par matériau)	-	-
	Déchets de matériaux pendant une opération de réparation (par matériau)	-	-
	Consommation nette d'eau douce	-	-
	Énergie consommée pendant une opération de réparation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité	-	-
<b>Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment</b> <b>B4 Remplacement</b>	Cycle de remplacement	Pas de remplacement	-
	Énergie consommée pendant une opération de remplacement (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	-	-
	Remplacement des pièces d'usure pendant le cycle de vie du produit (par ex. tôle d'acier galvanisé au zinc) - spécifier les matériaux	-	-
<b>Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment</b> <b>B5 Rénovation</b>	Processus de rénovation	Rénovation des peintures ou vernis (pour les produits peints ou vernis)	-
	Cycle de rénovation	Sans	-
	Énergie consommée pendant une opération de rénovation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	-	-
	Matériaux fournis pour l'opération de rénovation (par ex. briques), y compris les matériaux secondaires pour le processus de rénovation (par ex. lubrifiant ; spécifier les matériaux)	-	-
	Déchets de matériaux pendant une opération de rénovation (spécifier les matériaux)	-	-
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	-	-
<b>Étape d'utilisation relative au fonctionnement du bâtiment</b> <b>B6 et B7 Utilisation d'énergie et d'eau</b>	Matériaux secondaires, spécifiés par matériau	0	kg/UF
	Consommation nette d'eau douce	0	m <sup>3</sup> /UF
	Type de vecteur énergétique (par ex. électricité, gaz naturel, chauffage à distance)	0	kWh/UF
	Puissance de sortie de l'équipement	0	kW

	Critère de performance (par ex. efficacité énergétique, émissions, variation des performances en fonction de l'utilisation des capacités)	-	-
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	-	-
<b>Fin de vie du produit C1 à C4</b>	Processus de collecte - Collectés séparément	0	kg
	Processus de collecte - Collectés avec un mélange de déchets issus de la construction	La totalité du produit, soit 40.8 pour le produit type	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés à la réutilisation	0	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés au recyclage	0	kg/UF
	Système de valorisation - Destinés à la valorisation énergétique	0	kg/UF
	Élimination - Destinés à la mise en décharge	La totalité du produit, soit 40.8 pour le produit type	kg/UF
	Élimination - Destinés à l'incinération	0	kg/UF
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. transport)	-	unités selon le cas



## 7. Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

### Emissions dans l'air intérieur

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour l'ATF-BPT. D'après les résultats de ces essais collectifs (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10) et les essais individuels réalisés par les membres de l'ATF-BPT, la classe affichée pour les produits couverts par la présente DEP varie de A à A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).

### Emissions dans le sol

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont ni en contact avec le sol, ni sujets à être lessivés par la pluie (installation en intérieur).

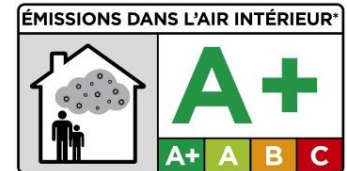
Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.

### Emissions dans l'eau

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont jamais en contact avec de l'eau autrement que lors de leur nettoyage (au chiffon humide).

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.

Exemple d'étiquette



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



## 8. Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

En complément aux informations requises par la norme NF EN 15804 et présentées en section 7 de la présente DEP, sont présentées ci-dessous des informations concernant les aspects sanitaires et de qualité de vie suivant le format exigé par la NF P 01-010.

### **Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment**

---

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP.

### **Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment**

---

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP.

### **Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment**

---

Tous les produits couverts par la présente DEP participent au confort visuel du bâtiment, dans la mesure où leurs finitions peuvent être adaptées aux besoins : vitrage plus ou moins opaque pour plus ou moins de luminosité, revêtement des parties en bois brillant ou mat pour réflexion ou non de la lumière, couleurs claires ou foncées pour plus ou moins de luminosité.

### **Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment**

---

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP.



## 9. Méthodologie d'Analyse du Cycle de Vie

<b>Type d'ACV</b>	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie)
<b>Méthodologie</b>	PCR principal : NF EN 15804 « Sustainability of construction works - Environmental product declarations - Core rules for the product category of construction products ». PCR complémentaire : NF EN 16485 « Round and sawn timber - Environmental Product Declarations - Product category rules for wood and wood-based products for use in construction ».
<b>Frontières du système</b>	<p>Les frontières du système ont été fixées en respect de la norme NF EN 15804, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).</p> <p>Pour les produits à base de bois, les frontières du système sont en ligne avec le PCR dédié NF EN 16485, en particulier les processus liés à la sylviculture sont inclus dans les frontières du système.</p> <p>L'affectation des processus aux étapes est représentée de façon synthétique dans le schéma du cycle de vie en partie 4 de la présente déclaration.</p> <p>Par convention les processus liés aux infrastructures de production des membres de l'ATF-BPT et aux activités non productives (services administratif) ont été considérés à l'extérieur des frontières du système.</p>
<b>Règle de coupure</b>	<p>La règle de coupure énoncée dans la norme NF EN 15804 a également été respectée (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente DEP sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• usure des outils pour la mise en œuvre et le démontage (tournevis, etc.),</li><li>• transport des emballages des matériaux et composants fabriqués par les fournisseurs des fabricants de l'ATF-BPT entre leur lieu de fabrication et les sites de production des dits fournisseurs</li><li>• fabrication et transport des agrafes et pointes utilisées par les membres de l'ATF-BPT dans la fabrication de leurs produits</li><li>• fabrication et transport des emballages des emballages utilisés par les membres de l'ATF-BPT pour emballer leurs produits</li></ul>
<b>Allocations</b>	<p>Les règles d'affectation fixées par la norme NF EN 15804 ont été respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;</li><li>• Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;</li><li>• Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.</li></ul> <p>En particulier, en ligne avec le PCR NF EN 16485, les flux de carbone biogénique et d'énergie inclus dans les produits à base de bois sont affectés de façon physique.</p>
<b>Données non-ICV</b>	Les données non-ICV ont été collectées par C4Ci auprès de l'ensemble des fabricants de l'ATF-BPT.



**Données ICV** Les données ICV utilisées sont issues des déclarations environnementales (FDES) des matériaux et composants entrant dans la composition des produits, ou de la base de données EcoInvent V2.2, ou de la base personnelle de C4Ci.

**Représentativité** Les données ICV issues des FDES concernent des FDES dont la date de publication se situe entre Septembre 2008 et Janvier 2012, et correspondent à des produits commercialisés en France, et approvisionnés en France par les membres de l'ATF-BPT.

Les données ICV issues de la base EcoInvent V2.2 concernent des processus dont la date de modélisation se situe entre Mai 2003 et Février 2010, et correspondent à des processus se déroulant en France (pour l'électricité notamment), en Europe (pour un ensemble de processus dont le transport routier) et dans le Monde (pour la production d'acier par exemple), la donnée la plus précise ayant été privilégiée.

Les données ICV issues des travaux de C4Ci datent de 2012 et 2013, et correspondent à des produits commercialisés en France et approvisionnés en France par les membres ATF-BPT.

Les données non-ICV sont représentatives d'une fabrication en 2011 ou 2012 dans un des sites audités pour l'établissement de la présente DEP, à savoir :

- Pour la société BLOCFER : site unique situé à Argentat
- Pour la société COFIM : site unique situé à Vaugneray
- Pour la société COMEC : sites situés à La Tessoualle
- Pour la société CROUZILLES : site unique situé à Jarnac
- Pour la société JELDWEN : sites situés à Argentré, Eauze et Ussel
- Pour la société MONTIBERT : site unique situé à Thizy-les-Bourgs



## 10. Cadre de validité de la DEP

L'étude d'ACV ayant permis la production de la présente DEP a été réalisée en 4 étapes :

1. Collecte de données
2. Analyse de sensibilité
3. Etude statistique
4. Déclaration environnementale

Ce découpage en 4 étapes a permis l'établissement du présent cadre de validité en conformité avec la section « Cadre de validité » des projets d'Arrêté et de Décret « relatifs à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment ».

Les impacts et autres paramètres environnementaux déclarés dans la présente DEP sont les impacts et paramètres maximaux (à 95% de confiance) calculés à l'issue de l'étude statistique réalisée sur l'ensemble des configurations de produits rencontrées.

La présente DEP est valable pour :

**Produit type** Les produits pouvant utiliser la présente déclaration environnementale doivent être similaires au produit type défini au chapitre 2 de la présente DEP.

**Ayants droits** Les fabricants pouvant utiliser la présente déclaration environnementale sont uniquement les membres de l'ATF-BPT.

**Paramètres sensibles** Les plages de variations des paramètres sensibles des produits souhaitant bénéficier de la présente DEP doivent être incluses dans les plages de variation des paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés, rencontrées lors de l'étude, comme indiquées dans le tableau ci-dessous.

Processus concerné	Paramètre sensible	Plage de variation
Mise à disposition énergie pour fabrication	Consommation d'énergie	Entre 4 et 23 kWh/UF
	Mix énergétique du site de production	Electricité réseau, chaudière biomasse, gaz naturel, fioul lourd en proportions diverses (électricité souvent majoritaire)
Transport des matériaux/composants jusqu'au fabricant	Distance entre fournisseur et fabricant	Matériaux/composants provenant majoritairement de France et d'Europe. Faible proportion de provenance hors Europe pour matériaux/composants spécifiques (bois exotiques, petite quincaillerie...)
Production et fin de vie bois massif ou reconstitué	Niveau de transformation	Avivés, carrelets, profilés, prédébits, pièces préfabriquées, massifs et lamellés
	Essence	Toutes essences résineuses et feuillues, tempérées ou exotiques
	Renouvellement de la ressource forestière	Ressource forestière majoritairement renouvelée, dont une partie certifiée
	Quantité de bois dans produit	Entre 0.015 et 0.021 m <sup>3</sup> /UF
	Taux de perte en fabrication	Entre 10% et 50%
Production et fin de vie joints	Type de joint	Joints graphite, silicate de sodium, phosphate d'ammonium, caoutchouc, EPDM, PVC, polyéthylène
	Quantité dans produit	Entre 0 et 0.000089 m <sup>3</sup> /UF
Production et fin de vie verre	Type de verre	Verres non-techniques et techniques : feuilleté, retardateur d'effraction, pare-flamme, coupe-feu
	Quantité dans produit	Entre 0.733 et 0.812 m <sup>2</sup> /UF
Production et fin de vie peinture	Type de peinture	Peinture microporeuse bois, vernis bois
	Quantité de peinture dans produit	Entre 0 et 0.19 kg/UF
	Taux de perte à la mise en œuvre	Entre 1% et 3%



Production et fin de vie palette	Quantité de palette pour emballage produit	Entre 1.02 et 10.47 kg/UF
Transport produit fabriqué vers site de construction	Distance entre site de fabrication et site construction	Entre 0 et 1350 km

Les produits listés dans le tableau de la section 3 de la présente DEP sont réputés être conformes au produit type, être fabriqués par des ayants droits, et présentant des plages de variations des paramètres sensibles conformes à celles exigées pour l'utilisation de la présente DEP.

**Déclarant**

Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes  
Techniques (ATF-BPT)  
120 avenue Ledru Rollin  
75011 Paris – France

Tel. + 33 (0)1 45 43 53 43  
E-mail [fibc@magic.fr](mailto:fibc@magic.fr)  
Web [www.batibois.org](http://www.batibois.org)

---

**Réalisation**

C4Ci  
2 rue Thomas Edison  
67450 Mundolsheim - France

Tel. +33 (0)8 21 20 85 13  
E-mail [contactFR@C4Ci.eu](mailto:contactFR@C4Ci.eu)  
Web [www.C4Ci.fr](http://www.C4Ci.fr)

---

**Revue critique**

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)  
84 avenue Jean Jaurès  
77420 Champs-sur-Marne - France

Tel. +33 (0)1 64 68 82 82  
Web [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)